

Parcours bac pro et insertion en 2013 : le reflet d'une nouvelle ségrégation des jeunes ?

Philippe LEMISTRE
CEREQ et CERTOP¹

En établissant à partir d'une enquête (2013) du CEREQ un état des lieux des parcours d'études et de l'insertion des jeunes qui ont emprunté la voie du bac professionnel, l'objectif de la communication est d'examiner le rôle du bac pro au sein des parcours d'études et à l'insertion, en lien avec l'origine sociale des jeunes.

En effet, même si l'on a pu justifier la nécessité d'un bac pro pour occuper un emploi d'ouvrier qualifié, par exemple, il faut garder à l'esprit que « la technicisation des débats sur la création des baccalauréats professionnels, en tant qu'elle permet de laisser dans l'ombre l'enjeu fondamental des rapports de domination qui se jouent dans les situations d'emploi, se révèle nécessaire à l'exercice même de cette domination (Eckert, 1999 p.248) ». La relation formation emploi, comme construction sociale, détermine de fait une norme de correspondance entre niveau et type de formation et qualification de l'emploi, qui reflète autant des rapports de domination qu'elle les crée (Tanguy, 2002). Le bac pro peut alors paraître comme un marqueur social dont l'origine s'inscrit dans le parcours d'études antérieur, et dont les effets peuvent se poursuivre à l'insertion, même avec un diplôme du supérieur (BTS).

Plus largement il s'agit de s'interroger sur la professionnalisation des filières et la place spécifique du bac pro dans les parcours, ou comme diplôme final ou formation finale (sortants non diplômés), ceci en comparaison avec les autres formations générales ou technologiques.

La reproduction et la ségrégation s'opèrent en effet via les filières en regard des parcours et de l'insertion. La multiplication des filières brouille les cartes sans jamais être amenée à les redistribuer, phénomène qui participe à la reproduction sociale : « ... *jouant des erreurs de perception que favorise la floraison anarchique des filières et des titres à la fois relativement insubstituables et subtilement hiérarchisés* » (Bourdieu, 1979). C'est la démocratisation ségrégative (Merle, 2012). Cette notion met en évidence ce que peut masquer la démocratisation quantitative ou supposée uniforme, au sens d'une augmentation généralisée des niveaux d'éducation qui en réalité masque des logiques internes à chaque niveau.

Pour établir un état des lieux des parcours bac pro, parmi l'ensemble des autres, et caractériser les publics et leur insertion, il faut saisir deux choses : la ségrégation opérée dans le système éducatif, en termes de poursuites d'études de réussite scolaire notamment, et la réalité de la situation sur le marché du travail en regard du parcours.

La ségrégation s'opère ici au fil du parcours et le diplôme final, souvent seul mobilisé pour traduire la démocratisation ségrégative, ne suffit pas à rendre compte d'un processus et d'une différenciation, résultat de l'ensemble du parcours d'études. À diplôme final équivalent en termes de niveau et de filière (bac pro, bac. techno, par exemple), le parcours est en effet susceptible de différencier les individus, par exemple s'ils sont issus d'une troisième prépa pro versus générale, ou s'ils ont obtenu un BTS ou échoué au BTS après un bac pro, versus un bac techno et général. En d'autres termes, la démocratisation ségrégative sera saisie non seulement par la filière et la spécialité, mais aussi par le parcours.

Cette contribution s'appuie sur l'exploitation de la dernière enquête sur CEREQ (2013) qui permet à la fois de saisir les parcours d'études par filières, les capitaux économiques et culturels, et la situation sur le marché du travail en 2013, trois ans après la sortie du système éducatif de la génération des sortants de 2010.

¹ CEREQ : Centre d'Etudes et Recherches sur les Qualifications et CERTOP Centre d'Etude et de Recherche Travail

La génération étudiée sort du système éducatif l'année où est mis en œuvre le bac pro en trois ans, c'est donc un état des lieux antérieur à la réforme qui permet d'élaborer quelques hypothèses sur ses possibles conséquences au vu des ségrégations constatées.

Les trajectoires sont d'abord mises en regard du capital social (économique et culturel : PCS et niveau d'études de chaque parent). Des éléments de détail sont donnés par genre, spécialités et pour la filière apprentissage, dans la limite des effectifs disponibles (section 1).

Ensuite, chaque trajectoire est examinée en regard de l'insertion à trois ans pour six variables : le nombre de mois au chômage sur les 3 ans d'observation, le salaire horaire en 2013, quatre mesures de déclassement en 2013 : deux objectives (/ niveau et diplôme) et deux subjectives (/diplômes et au niveau de compétences) (section 2).

1. La sélectivité sociale des trajectoires en bac pro

L'enquête du CEREQ (2013) permet à la fois de saisir les parcours d'études par filières, et la situation sur le marché du travail (chômage, déclassement), trois ans après la sortie du système éducatif de la génération des sortants de 2010. La typologie établie (descriptive) permet, pour l'ensemble de la génération, de saisir les parcours à un niveau relativement agrégé contraint par l'échantillon : 33 547 jeunes représentatifs de 707 944 sortants en 2010.

69 trajectoires ont été construites à partir des diplômes successifs déclarés par les individus (Lemistre, 2016). Elles regroupent les 309 trajectoires différentes identifiées. Les regroupements sont effectués en fonction des effectifs (non pondérés) en fixant le seuil minimal à 30 qui ne concerne que quelques cas isolés qui ne peuvent être regroupés, le seuil minimal au-delà de ces cas étant 100 individus. Le type de 3^{ème} et les diplômes successifs identifiés sont seulement les deux qui relèvent de la filière professionnelle (et donc aussi pré-professionnelle au collège), la filière générale caractérisant les autres parcours, sans citer nécessairement les diplômes successifs ; par exemple un master parcours général sous-entend a minima : 3^{ème} générale, bac général et licence générale avant le Master.

Nous avons fait le choix de conserver l'intégralité de la génération, sans supprimer les inactifs et les reprises d'études au-delà d'un an (la notion de sortant exclut les reprises d'études l'année suivant l'enquête, mais pas au-delà). Pour le premier point, il s'agit de ne pas négliger le « halo du chômage », auquel participe aussi le second aspect, les études sur les décrocheurs ayant montré que certaines reprises d'études sont du chômage déguisé.

Sont reproduits les résultats pour les trajectoires où figure un bac pro et quelques trajectoires pour comparaison. Parmi les 69 trajectoires, 19 sont reproduites, 8 à des fins de comparaisons et 11 où apparaît un bac pro. Celles-ci sont distinguées pour les femmes et l'apprentissage dans la limite des effectifs disponibles. Compte tenu de cette même limite, des détails sont donnés par spécialités regroupées (NSF) pour l'ensemble des sortants qui ont obtenu le bac pro et dont ce diplôme est le diplôme de sortie.

Parmi 33 547 individus de la génération, 6245 sont concernés par les trajectoires bac pro ; ils sont représentatifs de 141 202 jeunes diplômés. À noter que tous n'ont pas été diplômés en 2010 puisque certains sont sortants au niveau BTS en 2010, avec un bac pro obtenu deux ans plus tôt, par exemple. Pour autant, on peut faire l'hypothèse que la poursuite d'études pour des générations séparées pour la plupart de deux ou trois années est comparable. C'est donc une approximation du devenir professionnel d'une génération de diplômés qui est proposée ici, avec l'avantage de les observer au moment de l'insertion, quel que soit le parcours.

Tableau 1. Trajectoires et capitaux économiques et culturels

Pourcentages pour :	(1) Capital		(2) Capital	
	Bas	Elevé	Bas	Elevé
Trajectoire de formation initiale				
<i>ND Bac Tech CAP ou BEP</i>	73%	7%	70%	10%
<i>ND Bac Tech</i>	58%	21%	59%	22%
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e pro	78%	5%	78%	10%
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e tech	62%	14%	73%	9%
ND Bac Pro + CAP ou BEP + 3e gén	68%	10%	74%	11%
ND Bac Pro parcours gén (principalement 2nde gen tech.)	70%	9%	72%	14%
Bac Pro CAP BEP	56%	14%	66%	13%
Bac Pro et Bac tech	52%	22%	63%	18%
Bac Pro parcours gén (principalement 2nde gen tech.)	54%	23%	61%	22%
2 Bac Pro CAP BEP	60%	15%	72%	11%
2 Bac Pro parcours gén	62%	17%	66%	14%
<i>Bac Tech CAP ou BEP</i>	63%	12%	78%	9%
<i>Bac Tech</i>	58%	21%	61%	20%
<i>Bac Gen</i>	44%	34%	46%	33%
Bac Pro (tous parcours)	59%	15%	70%	12%
<i>Femme</i>	65%	12%	75%	9%
<i>apprentissage</i>	57%	17%	66%	15%
Bac pro tous parcours par spécialité (+femme, apprentissage)				
Forêts, espaces naturels, faunes sauvage, pêche	46%	17%	65%	19%
Aménagement paysager	52%	19%	60%	18%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	58%	16%	67%	12%
<i>Apprentissage (Agro-alimentaire, alimentation, cuisine)</i>	58%	16%	66%	11%
Energie, génie climatique	41%	25%	58%	19%
Mines et carrières, génie civil, topographie	40%	25%	66%	7%
Travail du bois et de l'ameublement	57%	18%	62%	25%
Moteurs et mécanique auto	61%	21%	65%	16%
<i>Apprentissage (Moteurs et mécanique auto)</i>	53%	35%	59%	23%
Electricité, électronique	62%	16%	69%	12%
Transport, manutention, magasinage	49%	19%	73%	19%
Commerce, vente	64%	12%	77%	7%
<i>Femme (Commerce, vente)</i>	66%	11%	82%	4%
<i>Apprentissage (Commerce, vente)</i>	58%	13%	79%	4%
Comptabilité, gestion	63%	11%	78%	10%
Secrétariat, bureautique	72%	8%	81%	6%
Santé	65%	13%	71%	15%
Travail social	60%	18%	58%	23%
Accueil, hôtellerie, tourisme	64%	16%	69%	12%
Animation culturelle, sportive et de loisirs	42%	31%	47%	30%
<i>Femme (Animation culturelle, sportive et de loisirs)</i>	46%	23%	56%	30%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux	59%	10%	69%	10%
<i>Apprentissage (Coiffure, esthétique et autres)</i>	60%	7%	71%	10%
<i>ND BTS ou DUT Bac Tech</i>	54%	21%	55%	23%
ND BTS ou DUT Bac Pro	67%	15%	66%	12%
<i>Femme (ND BTS ou DUT Bac Pro)</i>	74%	15%	75%	6%
<i>BTS ou DUT Bac Tech</i>	48%	25%	61%	18%
<i>BTS ou DUT Bac Gen</i>	40%	36%	54%	24%
BTS ou DUT Bac Pro	54%	19%	61%	18%
<i>femme (BTS ou DUT Bac Pro)</i>	62%	17%	65%	15%

(1) Capital économique : populaire si père et mère ouvrier employé(e), favorisé si père ou mère cadre ; non reproduits : intermédiaire si père ou mère Profession intermédiaire.

(2) Capital culturel : bas si père et mère inférieur au bac, élevé si père ou mère diplômés du supérieur ; non reproduits : intermédiaire si père ou mère bac.

Parmi les sortants de bac pro non-diplômés (ND Bac Pro tableau 1), c'est le type de 3^{ème} qui va refléter le plus l'origine sociale. Pour ces non-diplômés de bac pro, l'élément le plus clivant est le capital économique : 78% des jeunes qui ont effectué une troisième « prépa pro » sont d'origine populaire (père et mère ouvriers/employés), contre 62% et 68% pour les jeunes issus respectivement de troisième technologique et de troisième générale. Les sortants non diplômés de baccalauréats technologiques ont une origine sociale plus favorable, lorsqu'ils ne sont pas issus de CAP-BEP. C'est surtout le capital culturel qui les distingue, avec 22% de parents diplômés du supérieur et au plus 14% pour les bacs pros issus d'une seconde générale ou technologique.

Les diplômés du baccalauréat technologique ont un capital social plus élevé, avec une surreprésentation des jeunes au capital économique et culturel élevé. Il en est de même lorsque le jeune détient un bac techno et un bac pro, et lorsqu'il a suivi une seconde générale (Bac pro parcours gen). Aucune commune mesure néanmoins, avec les jeunes sortants dotés d'un bac général, dont un tiers ont des capitaux économiques ou culturels élevés, soit 10% de plus à minima que les diplômés sortant avec un bac professionnel ou technologique, quel que soit leur parcours antérieur ou même en cas de double diplôme (bac pro et techno). On notera que la part de sortants au niveau du baccalauréat général n'est pas négligeable puisqu'ils représentent 1,2% des non-diplômés de la génération non diplômée et 2,5% des diplômés, soit 3,7% : tout de même près d'un jeune sur 25.

En résumé, de la 3^{ème} « pro » à la licence professionnelle, plus le parcours est professionnalisé (pro.>techno.>gén), plus l'origine sociale est modeste, avec un effet renforcé du capital culturel par rapport au capital économique ; il en va de même pour les sortants non-diplômés.

Toutefois, d'autres éléments entrent en ligne de compte. Ainsi, de manière a priori surprenante, les jeunes qui ont obtenu deux bacs pros sont d'origine sociale plus modeste. La raison est liée au genre et à la filière. En effet, les femmes sont majoritaires pour la double diplomation ; seulement environ 20% parmi les détentrices de deux bacs pros ont été apprenties, contre 90% pour le parcours CAP-BEP bac pro sans double diplomation. En outre, pour ce parcours à deux bacs pros, dominant les spécialités « commerce, vente » et « secrétariat bureautique », alors que l'industrie domine largement pour la trajectoire CAP-BEP bac pro sans double diplomation.

Cela invite à des investigations par spécialité et genre. Pour ce dernier aspect, on sait que les filières sont peu mixtes, il ne peut donc être examiné que pour les filières mixtes dans la limite des effectifs disponibles.

Par rapport à l'ensemble des sortants de bac pro (bac pro tous parcours) les filles sont d'origine sociale plus modeste. Pour 59% de l'ensemble des sortants, le père et la mère sont ouvriers ou employés, contre 65% pour les filles ; de plus, respectivement 70% et 75% ont un père et une mère qui n'ont pas le bac. Si les filles de la voie professionnelle sont d'origine sociale plus modeste, c'est tout simplement parce que de manière générale les filles ont de meilleures performances scolaires que les garçons et sont moins nombreuses à aller dans la voie professionnelle. Quant à l'apprentissage, il ne semble pas très clivant en terme d'origine sociale, avec une très légère surreprésentation des plus dotés en capitaux économiques et culturels (+5%), mais une équivalence pour les moins dotés. Toutefois, cette moyenne masque des disparités et surtout s'effectue sur l'ensemble des spécialités, y compris celles qui ne délivrent pas de diplôme par apprentissage. Les observations sur quelques spécialités permettent de retrouver le caractère ségrégatif de l'apprentissage.

Les spécialités se distinguent nettement en termes de capitaux économiques et plus encore culturels, avec deux extrêmes : « secrétariat bureautique » et « animation culturelle, sportive et loisir ». La première compte plus de 80% de jeunes dont les parents ont tous deux un niveau inférieur au bac, et 6% avec au moins un parent diplômé du supérieur, alors que pour la seconde ces proportions sont respectivement de 47% et 30%. La spécialité « secrétariat bureautique » est quasi exclusivement féminine (95%), tandis que la spécialité « animation culturelle, sportive et loisir » est mixte (46% de filles). Le choix de la spécialité de bac pro supplante donc parfois les effets de genre, même si les filles restent un peu moins dotées en capitaux sociaux que les garçons au sein de chaque spécialité.

Pour la spécialité « commerce vente », seconde spécialité dont les jeunes sont moins dotés en capitaux économiques et culturels derrière « secrétariat bureautique », mais qui est aussi plus mixte (un tiers de garçons), le constat est le même au regard de la spécialité « animation culturelle, sportive et loisir » : une légère défaveur aux filles pour l'origine sociale, nettement moins discriminante que la spécialité. On voit ici poindre une sélectivité sociale des filières qui reste à mettre en lien avec les performances scolaires antérieures.

Quant à l'apprentissage, il est peu distinctif dès lors que la très grande majorité des sortants sont issus de cette filière, par exemple pour « agroalimentaire, alimentation, cuisine » (93% d'apprentis) et « Coiffure, esthétique et autres spécialités de service à la personne » (86%). Il l'est un peu plus lorsque la filière est minoritaire, comme en « commerce vente » (21% d'apprentis), avec par exemple 58% d'enfants d'ouvriers ou d'employés pour les apprentis et 64% pour l'ensemble de la spécialité. Il le devient très clairement si la spécialité est partagée entre apprentissage et voie scolaire. Pour la spécialité « moteur et mécanique auto » où les apprentis représentent une proportion de 54%, 35% de ces derniers ont un père ou une mère cadre contre 21% pour l'ensemble de la spécialité. On retrouve donc ici des distinctions très claires pour des investigations qualitatives pour des spécialités partagées entre apprentissage et filière scolaires (Kergoat, 2010).

Enfin, à une période où le bac pro n'était pas encore considéré comme possiblement propédeutique, 2 jeunes sur dix des parcours bac pro (diplômé ou non) poursuivent, essentiellement en BTS. Près de 10% des sortants au niveau III étaient diplômés de bac pro : 9,8% parmi les non-diplômés et 8,7% des diplômés. Or, les non-diplômés de BTS-DUT (très majoritairement des BTS) ayant un bac pro comptent 67% d'enfants de père et mère ouvriers/employés contre 54%, pour les diplômés des BTS-DUT détenteur d'un bac pro.

Le genre a des effets contrastés. Pour ceux qui réussissent, les femmes ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des diplômés (35,1%) contre près de la moitié des non-diplômés (47,7%), et parmi les non-diplômés elles sont à nouveau d'origine sociale plus modeste. Une analyse plus fine, que nous ne pouvons mener ici compte tenu des effectifs, pourra permettre de clarifier les logiques liées aux spécialités.

Le bac pro apparaît comme un possible ascenseur social dans le système éducatif, au sens où l'origine sociale y est plus modeste que pour les autres bacs pour atteindre le niveau III, surtout comparés aux bacheliers généraux. Par exemple, 36% de ces derniers ont au moins un parent-cadre contre 19% des bacs pros (25% pour les bacs technos). Évidemment les bacs pros demeurent sous-représentés à ces niveaux, du moins pour cette génération antérieure à la réforme du bac pro en trois ans.

Reste la poursuite au-delà du niveau III. Tout d'abord, elle ne concerne que 2% des trajectoires des bacheliers professionnels de l'échantillon, soit 2 824 individus en effectif pondéré, 137 en non pondéré. Cet effectif empêche de leur appliquer l'analyse précédente. Un parcours domine logiquement, celui qui mène à la licence professionnelle 1 112 individus, qui représentent 30% des sortants de licence professionnelle issus de la voie professionnelle ; les 70% restants étant donc des bacheliers technologiques. Au regard de l'ensemble des sortants de licence pro (donc bacs généraux), ce pourcentage est de 25%. Il est important de noter que cela ne reflète pas leur présence dans la filière puisque plus de 20% des détenteurs de licence professionnelle poursuivent leurs études, parmi ceux-ci aucun diplômé de bac pro.

Au-delà du niveau III, il sont en effet très peu nombreux, quelques rares isolés (environ 900) atteignent néanmoins les plus hauts niveaux : master et écoles d'ingénieur, mais les bacheliers professionnels demeurent majoritaires parmi les non-diplômés à ces niveaux.

Tableau 2. Insertions à trois ans et trajectoires éducatives

Salaire horaire SALH (1) Nb. mois au chômage de 2010 à 2013 NMCHO (1) Trajectoire de formation initiale	Déclassement : (2) /compétences COMP (subjectif) /niveau NIVS (subjectif) /niveau atteint NIV ; /diplôme DIP					
	NMCHO	SAL	COMP	NIVS	NIV	DIP
<i>ND Bac Tech CAP ou BEP</i>	10,6	9,1	23%	27%	43%	43%
<i>ND Bac Tech</i>	10,6	8,5	30%		39%	
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e pro	10,8	9,3	22%	36%	39%	39%
ND Bac Pro CAP ou BEP 3e tech	10,3	9,6	21%	29%	33%	33%
ND Bac Pro + CAP ou BEP + 3e gén	11,1	9,6	22%	31%	33%	33%
ND Bac Pro parcours gén (principalement	12,4	8,9	28%		45%	
Bac Pro CAP BEP	4,4	9,3	15%	53%	13%	13%
Bac Pro et Bac tech	2,7	9,0	26%	9%	4%	4%
Bac Pro parcours gén (principalement 2nde	4,5	9,8	23%	18%	12%	12%
2 Bac Pro CAP BEP	7,0	9,3	25%	40%	32%	32%
2 Bac Pro parcours gén	6,6	9,6	20%	39%	26%	26%
<i>Bac Tech CAP ou BEP</i>	4,7	9,0	25%	40%	35%	35%
<i>Bac Tech</i>	6,1	9,1	35%	42%	37%	37%
<i>Bac Gen</i>	3,6	9,1	28%	40%	28%	28%
Bac Pro (tous parcours)	6,4	9,4	23%	40%	26%	26%
<i>Femme</i>	7,2	9,0	24%	43%	31%	31%
<i>apprentissage</i>	3,7	9,3	22%	38%	17%	16%
Bac pro tous parcours par spécialité (+femme,						
Forêts, espaces naturels, faunes sauvage,	3,4	8,5	24%	28%	33%	33%
Aménagement paysager	5,2	8,9	18%	40%	14%	14%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	5,3	9,8	26%	49%	21%	21%
Apprentissage (Agro-alimentaire, alimentation,	5,2	9,9	24%	50%	20%	20%
Energie, génie climatique	4,2	10,4	25%	43%	15%	15%
Mines et carrières, génie civil, topographie	4	9,8	15%	34%	22%	22%
Travail du bois et de l'ameublement	4,2	10,1	17%	52%	26%	26%
Moteurs et mécanique auto	4,5	9,5	28%	27%	8%	8%
<i>Apprentissage (Moteurs et mécanique auto)</i>	2,8	9,4	31%	23%	7%	7%
Electricité, électronique	6,8	9,9	25%	40%	15%	15%
Transport, manutention, magasinage	5,1	9,5	26%	61%	22%	22%
Commerce, vente	8,5	9,2	26%	42%	38%	38%
<i>Femme (Commerce, vente)</i>	8,4	9,3	22%	45%	38%	38%
<i>Apprentissage (Commerce, vente)</i>	3,4	8,9	20%	35%	36%	36%
Comptabilité, gestion	7,5	9,4	27%	42%	33%	33%
Secrétariat, bureautique	9,6	8,8	28%	49%	44%	44%
Santé	1,7	9	21%	6%	1%	1%
Travail social	5,3	9,4	13%	6%	8%	8%
Accueil, hôtellerie, tourisme	6,1	8,8	29%	49%	42%	42%
Animation culturelle, sportive et de loisirs	3,5	9,9	29%	18%	6%	6%
<i>Femme (Animation culturelle, sportive et de</i>	4,2	9	27%	16%	11%	11%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des	5	7,8	18%	44%	6%	6%
<i>Apprentissage (Coiffure, esthétique et autres)</i>	4,4	7,7	12%	45%	4%	4%
<i>ND BTS ou DUT Bac Tech</i>	7,6	9,5	34%	34%	65%	27%
ND BTS ou DUT Bac Pro	8	10	34%	30%	68%	27%
<i>Femme (ND BTS ou DUT Bac Pro)</i>	8	9,6	34%	36%	75%	33%
<i>BTS ou DUT Bac Tech</i>	6,1	10,3	35%	37%	43%	43%
<i>BTS ou DUT Bac Gen</i>	4,8	10,7	29%	25%	34%	34%
BTS ou DUT Bac Pro	4,8	10,7	26%	36%	44%	44%
<i>femme (BTS ou DUT Bac Pro)</i>	6,1	9,8	26%	41%	60%	60%

(1) salaire horaire et nombre de mois au chômage moyen par catégorie.

(2) Pourcentage de déclassé. 4 mesures sont retenues : par rapport aux compétences : l'individu a déclaré que dans son emploi il est utilisé en dessous de son niveau de compétences ; par rapport au diplôme requis dans l'emploi déclaré par l'individu : il a déclaré par exemple que l'emploi pouvait être occupé par un niveau bac + 2 alors qu'il détient un bac + 3, il est donc déclassé ; les deux dernières mesures reposent sur une norme de correspondance entre niveau d'études et de qualification (bac+5 déclassé si < cadre, bac+2, 3 et 4, déclassé si inférieur à profession

intermédiaire technicien AM, bac et CAP-BEP déclassé si inférieur à ouvrier ou employé qualifié). Par rapport au niveau atteint : la norme de correspondance est appliquée au plus haut niveau d'études diplômé ou non. Par rapport au diplôme : la norme de correspondance est appliquée au niveau du plus haut diplôme.

(3) Les effectifs diffèrent en fonction des manquantes et surtout de la nature de la variable expliquée : NMCHO toute la génération, SALH en emploi salarié (Variable Renseignée VR), COMP en emploi (VR), NIVS en emploi diplômé (VR), NIV en emploi, qualifié au sens du niveau, DIP en emploi diplômé (VR).

2. Trajectoires et insertions : les trajectoires les plus rentables pour les plus dotés en capital social ?

Quelles incidences ont les ségrégations scolaires à l'entrée sur le marché du travail ? À l'entrée sur le marché du travail, pour les non-diplômés, la situation est comparable et même favorable aux jeunes issus des filières 3^{ème} « pro » pour ce qui concerne la durée de chômage, face aux jeunes qui ont échoué au bac pro après une seconde générale (un mois et demi d'écart). À noter que cette situation contraste avec celle des sortants de CAP-BEP pour lesquels la filière suivie en 3^{ème} reste très discriminante à l'entrée sur le marché du travail. D'autre part, si les durées de chômage moyennes sont élevées (presque un an trois années après la sortie du système éducatif), elles demeurent légèrement inférieures à celles des parcours CAP-BEP diplômés sortant à ce niveau (Lemistre, 2016). Pour le salaire, l'effet SMIC gomme évidemment les disparités, sachant qu'il s'agit ici du salaire horaire, soit un salaire calculé à partir du salaire mensuel et de la quotité de travail.

Entre les diplômés de bac pro et les non-diplômés titulaires d'un CAP-BEP, le nombre de mois de chômage diffère de 6 à 8 mois. Les déclassements objectifs (par rapport au niveau ou au diplôme) sont aussi nettement inférieurs, de 20% au moins : 13% des diplômés de bac pro issus de CAP-BEP ne sont pas ouvriers qualifiés contre plus d'un tiers des non-diplômés quel que soit le type de 3^{ème} suivi. Ces proportions et la durée de chômage sont nettement moindres encore lorsque les jeunes cumulent bac pro et bac techno. La situation des bacheliers technologiques (avec ou sans CAP) ou généraux est moins favorable pour le déclasserment et proche de celle des détenteurs de deux bacs pros. Rappelons néanmoins que la proportion d'apprentis est forte pour la trajectoire « CAP-BEP bac pro » et explique en partie ce résultat. En outre, les spécialités concernées diffèrent d'une filière à l'autre et d'une trajectoire l'autre, ce n'est donc pas une comparaison terme à terme. Pour autant, il est indéniable qu'avec un niveau de capital social moindre, les diplômés de bac pro s'en sortent mieux que les autres bacheliers sur le marché du travail, ce qui manifeste une forme de promotion sociale relative, d'autant plus relative que les autres bacheliers poursuivent nettement plus massivement leurs études.

À nouveau, un regard sur l'apprentissage, l'effet genre et les spécialités apporte des éléments d'analyse complémentaires. Pour les sortants diplômés de bac pro (bac pro tous parcours), les filles, déjà moins dotées socialement, sont légèrement défavorisées en moyenne, mais les écarts sont minimes, excepté pour le déclasserment objectif avec un écart de 5% par rapport à l'ensemble des diplômés (hommes et femmes).

L'apprentissage a a priori la faveur du marché du travail, avec moins de 4 mois de chômage en moyenne et un déclasserment pour moins de deux jeunes sur dix. Pour autant les évaluations subjectives du déclasserment par rapport aux compétences requises dans l'emploi, ou au niveau de diplôme, sont très proches de la moyenne pour l'ensemble des diplômés de bac pro. Cette discordance entre déclasserment subjectif et objectif traduit des effets de spécialité et invite, à nouveau, à la prudence quant aux effets toujours mis en avant des vertus de l'apprentissage, dès lors que sont comparées des moyennes agrégées.

De fait, l'avantage de l'apprentissage est conservé pour la durée de chômage avec un effet croissant dès que la filière est davantage partagée entre apprentissage et voie scolaire. Or, c'est

aussi lorsque le partage augmente que nous avons constaté un accroissement des inégalités en termes de capitaux économiques et sociaux entre apprentis et élèves. La moindre durée de chômage pourrait donc être liée à l'origine sociale, facteur déterminant pour trouver un emploi. Une fois l'emploi trouvé, les écarts de salaire ou de déclassement sont minimes, et même à la faveur des lycéens pour les salaires de la spécialité « commerce vente ». Ces constats sont évidemment à conforter, notamment par des analyses « toutes choses égales par ailleurs » qui prolongeront ce travail. Il n'en demeure pas moins que ces constats sur des grandeurs moyennes, toujours mobilisées pour plébisciter l'apprentissage, interrogent la légitimité d'un tel plébiscite.

Par ailleurs, et pour renforcer encore cet argumentaire, il faut noter que c'est finalement surtout la spécialité qui détermine l'insertion. Les jeunes de la spécialité « agroalimentaire, alimentation, cuisine », avec 93% d'apprentis, ont une durée de chômage moyenne de 5,2 mois qui n'est pas parmi les plus basses et est comparable à la spécialité « travail social », où le déclassement est aussi nettement plus bas, avec moins d'un jeune sur dix en emploi non qualifié trois ans après la sortie du système éducatif, contre deux sur dix pour « agroalimentaire, alimentation, cuisine ». Des taux comparables aux diplômés de la spécialité « moteurs et mécanique auto », qu'ils soient en apprentissage ou non. À l'inverse, pour « commerce vente », le déclassement objectif concerne plus d'un jeune sur trois, qu'il ait été apprenti ou non.

En termes de ségrégation dans le système scolaire qui se prolonge sur le marché du travail, le bac pro semble parfois un excellent exemple au regard des spécialités. Aux deux extrêmes des dotations en capital social, on trouvait en effet « secrétariat bureautique » et « animation culturelle, sportive et loisir ». Ils occupent la même position, défavorable pour la première et plus favorable encore pour la seconde spécialité et ceci sur tous les critères, sauf un, avec des écarts conséquents respectivement pour le chômage (9,6 mois contre 3,5), le salaire horaire (9,9 euros contre 8,8), le déclassement objectif (44%, contre 6%). Reste une proximité sur le déclassement perçu par rapport aux compétences détenues : 28% et 29% s'estiment employés en dessous de leur niveau de compétences. Un résultat à clarifier, mais qui peut vraisemblablement être mis en relation avec l'origine sociale, qui affecte particulièrement les appréciations résultant de cette évaluation subjective, les plus dotés socialement étant plus exigeants à diplôme égal (Lemistre, 2010).

Pour les titulaires d'un bac pro non-diplômés de BTS/DUT, la situation est un peu plus favorable pour le salaire, mais proche de ceux qui sont sortis immédiatement après le bac. Le constat est le même pour les bacs technos. Il s'agit d'une évolution notable par rapport à des observations qui avaient été effectuées sur la génération 1998 où les non-diplômés de BTS-DUT étaient plus proches en termes d'insertion des diplômés de ce niveau que du niveau bac (Dauty, Lemistre et Vincens, 2006). L'écart est surtout conséquent avec les diplômés de BTS-DUT dotés d'un bac pro. On remarque une proximité avec les titulaires bac techno et même un avantage en termes de salaire. A contrario, on constate un net désavantage en terme de déclassement des bacheliers technologiques et professionnels par rapport aux détenteurs de bacs généraux : alors que parmi ces derniers 34% n'atteignent pas la qualification profession intermédiaire (dont techniciens et agents de maîtrise), c'est 10% de plus pour les bacheliers technologiques et professionnels.

Conclusion

Pour la génération sortie du système éducatif l'année de la généralisation de la réforme du bac pro (2009-2010), quel est le bilan en terme de ségrégation scolaire et d'insertion ?

Si l'on considère la ségrégation qui s'opère dans le système éducatif (Merle, op.cit.), il ne fait nul doute que les publics de la filière bac pro ont un profil social moins favorable en moyenne que ceux des filières technologiques et générales, que ce soit en termes de capital économique (professions des parents) ou culturel (niveau d'études des parents). Cette défaveur est nettement accentuée par le parcours antérieur (3^{ème} « prépa pro », par exemple) pour les non-diplômés. Pour les diplômés, les écarts entre bacs généraux et bacs pros sont conséquents pour l'ensemble des parcours.

Quant à la poursuite d'études, les observations invitent à deux lectures. La première met en évidence le moindre accès au niveau 3 des diplômés de bac pro, mais avant la réforme le caractère propédeutique du diplôme n'était pas d'actualité, voire contesté. Quant à ceux qui obtiennent un BTS ou un DUT, ils sont nettement plus dotés en capital social que les sortants au niveau bac pro, dont le capital social est proche de ceux qui échouent en DUT-BTS. Une deuxième lecture comparative entre types de bacs tempère ces constats. Qu'il s'agisse des non-diplômés ou des diplômés de BTS-DUT, le bac pro est manifestement facteur de promotion sociale dans le système éducatif. En effet, les capitaux économiques et culturels de ceux qui atteignent le niveau 3, diplômés ou non, sont nettement moindres pour les bacheliers professionnels que pour les bacheliers technologiques et plus encore généraux, étant entendu que les plus dotés en capital social de ces deux dernières catégories poursuivent leurs études au-delà du niveau 3. Une poursuite d'études qui ne concerne que 2% des bacheliers professionnels, dont la majorité échoue au-delà du niveau III.

La spécificité des bacs pro est aussi la proportion importante d'apprentis. En moyenne, pour l'ensemble des diplômés de bac pro, il ne semble pas que l'apprentissage soit discriminant socialement. Toutefois, cette moyenne cache des disparités dès lors que l'on détaille par spécialité. Plus la spécialité est mixée entre voie scolaire et apprentissage, plus les capitaux économiques et culturels sont à la faveur des apprentis. On retrouve ici le constat effectué pour des analyses qualitatives à un niveau nettement plus fin de spécialité (Kergoat, 2010).

Lorsqu'on observe le genre, on remarque que les filles de la filière professionnelle sont moins dotées en capital social que les garçons. L'effet genre se confond souvent avec l'effet spécialité tant les spécialités sont peu mixtes. Au-delà du genre et même de la filière (scolaire et apprentissage), c'est néanmoins la spécialité qui va surtout séparer les bacheliers professionnels selon leur origine sociale.

Ces ségrégations opérées dans le système éducatif se prolongent-elles sur le marché du travail ? Les constats sont mitigés. Le bac pro semble parfois un excellent exemple de prolongement des ségrégations, comme le montre l'exemple du « secrétariat bureautique » face à l'« animation culturelle, sportive et loisir ». A contrario, il est indéniable qu'avec un niveau de capital social moindre, les diplômés de bac pro qui sortent à ce niveau bénéficient d'une insertion plus favorable que les autres bacheliers.

Pour ce qui concerne l'apprentissage, la plus-value à l'insertion semble surtout provenir d'une moindre durée de chômage au cours des trois premières années de vie active ; toutefois, une observation par spécialité relativise cet avantage. Tout d'abord, les salaires sont comparables en moyenne ainsi que les niveaux de déclassement. Ensuite, la durée de chômage est surtout moindre pour les spécialités où l'origine sociale est favorable à l'apprentissage.

Enfin les sortants au niveau III dotés d'un bac professionnel ont une insertion en moyenne comparable à celle des bacheliers technologiques sortant au même niveau, malgré une origine sociale plus modeste.

Que peut-on tirer de ce bilan en regard des scénarii possibles pour l'avenir des bacheliers professionnels ? Tout d'abord, il faut noter qu'en 2015 ils représentent près d'un tiers des diplômés du baccalauréat et sont les principaux acteurs de l'atteinte de l'objectif de conduire 80% d'une génération au niveau du bac (or on compte 77,5% de bacheliers en 2015). Ensuite, la poursuite d'études est devenue un objectif, vers les STS au moins. Pour finir, la filière apprentissage est nettement plébiscitée par les pouvoirs publics. En clair, le bac pro est le fer de lance de l'expansion scolaire du niveau IV au niveau III.

Sachant que ceux qui réussissent le mieux en bac pro puis en BTS-DUT (avec un bac pro) sont les plus dotés en capitaux économiques et culturels, l'expansion scolaire risque fort d'accentuer les ségrégations sociales au regard de la réussite. Pour autant les promotions sociales relatives par rapport aux diplômés de baccalauréats technologiques ou généraux peuvent-elles se maintenir ? Sans nul doute dans le système éducatif, mais sur le marché du travail ? On peut émettre quelques doutes, évidemment à confirmer. Il est en effet aujourd'hui démontré que l'expansion scolaire participe du déclassement au regard du diplôme (bachelier ouvrier non qualifié, par exemple), voire

de la dévalorisation des diplômes (Lemistre, 2009). Or, les projections à 2020 ne prévoient pas une modification notable de la structure des qualifications, avec toujours environ 60% d'ouvriers et employés au sein de la population active². Dans ce contexte, la majorité des bacheliers professionnels seront-ils toujours ouvriers qualifiés, sachant qu'un quart ne le sont pas en 2013 trois ans après la sortie du système éducatif pour la génération 2010 ? Les détenteurs de DUT-BTS ayant un bac professionnel seront-ils toujours majoritairement techniciens ou professions intermédiaires, avec déjà 44% de la même génération qui ne le sont pas à trois ans ? On peut en douter, ce qui amène de nouvelles questions qui resteront ouvertes : est-ce que le bac pro n'est pas en train de subir, via l'expansion scolaire, une évolution comparable dans la hiérarchie des diplômes sur le marché du travail à celle du CAP en son temps ? Est-ce que l'expansion scolaire et la dégradation globale possible des conditions d'insertions des bacheliers professionnels n'auront par pour corollaire un accroissement des ségrégations internes dans la filière et vers le marché du travail, renforçant la démocratisation ségrégative et la logique des « faux titres » et « vrais titres » (Bourdieu, 1979) ?

Bibliographie

Bourdieu P. (1979), *La distinction*, Paris, Minuit, 663 p.

Dauty F., Lemistre P. et Vincens J. (2006), *Sens portée et devenir des nomenclatures de formations*, document CPC.

Eckert H., 1999, L'émergence d'un ouvrier bachelier. Les « bac pro » entre déclassement et recomposition de la catégorie des ouvriers qualifiés. In: *Revue française de sociologie*. 1999, 40-2. pp. 227-253.

Kergoat, P., 2010, « A reflection on inequalities at the crossroad of education and work », *Revue Suisse de sociologie*, volume 36, issue 1, pp. 53-72.

Lemistre P. (2016). « De bac moins 3 à bac plus 3 : le sens de la professionnalisation des filières, au vu des parcours et de l'insertion », in Cart et alii., *Alternance et professionnalisation des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?*, Relief, n°50, Céreq ed., pp.35-48.

Lemistre P., (2009), « Faut-il poursuivre l'expansion scolaire ? », *Economie et Société*, n°31, pp.1469-1501.

Tanguy L., 2002, « La mise en équivalence de la formation avec l'emploi dans les IVe et Ve Plans (1962-1970) », *Revue française de sociologie*, 43-4. Actualités wébériennes : perspectives d'analyses et principes de traduction. pp. 685-709.

² Source DARES.